**Intérêt collectif et intérêt individuel**

Un problème fréquemment rencontré dans les organisations réside dans la compréhension par les utilisateurs de ce qu’est une Gestion électronique de documents et de l’intérêt que cela peut présenter par rapport à leur activité quotidienne.

En effet les services sont généralement spécialisés par métier avec des applications et des processus spécifiques qui possèdent leur écosystème de données dont les documents. Chaque utilisateur a un ensemble de tâches bien définies à réaliser généralement issues de la pratique et des instructions et règlements.

Dès lors l’introduction d’un nouvel outil et de nouvelles données vient en collision avec un existant. Concernant les documents l’utilisateur les manipule soit dans sur un serveur de fichiers, soit dans l’application. Structurellement les données ne sont pas dans un espace externe et partagé comme l’est une GED transversale.

Pour l’utilisateur il est donc clair que cela va constituer une perturbation dans ses habitudes dont l’intérêt ne saute pas aux yeux et qui va potentiellement lui amener une charge de travail supplémentaire ou la nécessiter de se former à de nouveaux outils et processus.

J’ai déjà des fichiers, un NAS et une application métier. Encore un truc en plus ?

Qu’est que j’y gagne ?

Une GED transversale va effectivement bouleverser les habitudes et les processus. Il importe donc que dès le départ le projet de GED devienne lui aussi transversal en faisant un projet collectif et partagé. Collectif car il doit être celui de toute l’organisation, partagé car les objectifs doivent être à la fois compris et acceptés.